

Madame la maire ou Monsieur le maire,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,
Mesdames, Messieurs les agent.es de la commune,

Dans le cadre de ses missions de prévention et de lutte contre l'isolement des seniors, le Centre Local d'Information et de Coordination « CLIC du Cotentin », en partenariat avec la Poste, va mener une enquête auprès des habitants de votre commune. Cette action est financée par la conférence des financeurs, présidée par le Conseil départemental de La Manche.

Dans les prochains jours, **le facteur passera au domicile des habitants âgés de plus de 70 ans et leur proposera de répondre à quelques questions** pour évaluer leurs besoins et les moyens d'accompagnement pouvant leur être utile. A l'issue de la rencontre, il pourra leur remettre un document d'informations sur notre structure et sur les actions que nous proposons : conférences, ateliers...

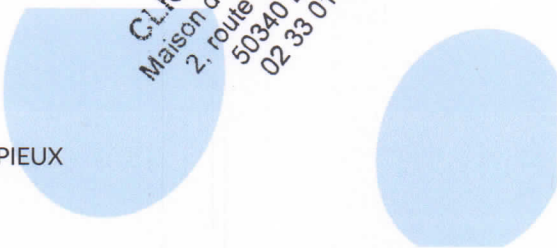

Les données recueillies sont destinées au CLIC du Cotentin et les résultats de l'enquête dans votre commune vous seront communiqués.

Vous trouverez, ci-jointes, les modalités de cette enquête. Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter au 02 33 01 00 00 ou par mail : contact@clicducotentin.fr.

Je vous remercie par avance pour les explications que vous pourriez être amenés à fournir à vos habitants qui s'interrogeraient sur cette démarche et pour l'intérêt que vous porterez à cette enquête.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Bernard LEBARON
Président du CLIC du Cotentin



CLIC du CÔTENTIN
Maison des Services Publics
2, route de Flamanville
50340 Les Pieux
02 33 01 00 00

Modalités de l'enquête

Au nom du CLIC du Cotentin, les facteurs vont questionner environ **800 personnes de 70 ans et plus**, dans 10 communes sélectionnées (listées ci-dessous).

La Poste ne disposant pas de listings exhaustifs, toutes les personnes de plus de 70 ans résidant dans les communes ne seront pas sollicitées, mais seulement une partie.

Les communes sélectionnées : Barneville-Carteret, Bricquebec-en-Cotentin, Brix, Les Pieux, Martinvast, Montebourg, Quettehou, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes.

Les passages du facteur :

Jour J - 15 : Le facteur dépose un courrier explicatif.

Jour J : Le facteur se rend au domicile de l'habitant :

- Soit la personne est présente : Elle répond aux questions et le facteur lui laisse le flyer du CLIC.
- Soit la personne est absente : Le facteur repasse le lendemain.

Jour J + 1 : Le facteur se rend à nouveau au domicile des absents du jour J :

- Soit la personne est présente : Elle répond aux questions et le facteur lui laisse le flyer du CLIC.
- Soit la personne est absente : Le facteur lui laisse le flyer quand-même.

Les questions posées :

Sept questions seront posées par le facteur concernant le lieu d'habitation, la mobilité, le sentiment d'isolement, le statut d'aidant (ou non), le souhait de faire du bénévolat auprès des personnes isolées, le souhait d'être contacté par le CLIC, le souhait de recevoir des informations du CLIC.